

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

OPH Rochefort Habitat Océan
(17)
 10 rue Pujos
 BP 60151
 17036 Rochefort Cedex

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Pouvoir adjudicateur**

Les prestations sont réalisées pour le groupement entre

La Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge (SEMIS),
 Dont le siège est situé SAINTES (17100), en l'Hôtel de Ville et les bureaux sis même Commune 52 Cours Genet,
 Représentée par, Nathalie CASTAING COURAUD, Directeur Général délégué

Et

L'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan,
 Dont le siège est situé 10, rue Pujos à ROCHEFORT (17300),
 Représenté par Madame PAVAGEAU, Directrice Générale,

Le coordonnateur du groupement est l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan :

OPH de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
 10, rue Pujos
 B.P. 60151
 17306 Rochefort Cedex
 Tél. 05.46.82.28.10
 contact@oph-rochefortocean.fr
 Profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Objet du marché

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR
 LE SUIVI DES ASCENSEURS

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Durée du marché

Pour la mission d'assistance pour l'organisation d'une consultation en vue de la mise en place d'un nouveau contrat d'entretien, la durée est de 12 mois, à compter de la date de notification du présent acte d'engagement

Pour les autres missions, le contrat prendra effet au 1er janvier 2027 et sera conclu pour une durée de 12 mois, renouvelable 4 fois un an par tacite reconduction n'excédant donc pas une période de 5 ans.

Son échéance finale ne pourra pas dépasser le 31 décembre 2031.

Le pouvoir adjudicateur peut mettre fin au marché en prononçant sa non reconduction par écrit au moins trois mois avant la fin de chaque période d'un an. Il est considéré avoir accepté la reconduction tacite si aucune décision n'est prise dans ce délai. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas dénoncer le marché, le titulaire ne pourra pas refuser cette reconduction tacite.

Modalités d'attribution

Le présent marché n'est pas allotii.

Concernant le suivi des travaux de modernisation, les prestations sont décomposées en 10 tranches, deux tranches fermes et huit tranches optionnelles. L'affermissement des tranches optionnelles se fera en fonction du budget alloué, chaque année par chacun des OLS, pour les travaux de modernisation des ascenseurs.

Le non-affermissement d'une ou plusieurs tranches optionnelles ne pourra en aucun cas donner lieu à indemnité ou autre compensation vis à vis du titulaire.

Les variantes ne sont pas autorisées. Si un candidat propose une variante, elle ne sera pas analysée. Seule l'offre de base sera prise en compte.

Aucune variante n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de sélection

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Valeur technique : 60 points
Prix des prestations : 40 points.

Les sous-critères et les modalités de notation sont précisés dans le règlement de consultation.

Date limite

Date de clôture : **Lundi 08 décembre 2025 - 12:00**

Autres informations

Le Tribunal territorialement compétent est
Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

Référendum précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référendum contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au :

Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis

07 novembre 2025